

Santec

Tanguy-Prigent. Les écoliers à Trégomeur



Les élèves de moyenne et grande sections de l'école publique Tanguy-Prigent se sont rendus, lundi, au Zoo de Trégomeur (22), en aboutissement d'un travail pédagogique mené depuis le début de l'année scolaire sur le thème des cinq continents. Dans ce magnifique parc végétal vivent près de 300 animaux d'Asie, dont certaines espèces sont protégées, comme les loutres cendrées, les porcs-épics, les singes Siamang ou les flamands roses. Ils ont visité une authentique maison vietnamienne qui leur a même servi d'abri tant il pleuvait !

Gymnastique. Évelyne Canat nouvelle présidente



Lundi matin, au cours de leur séance hebdomadaire, les gymnastes féminines ont procédé à la réélection de leur bureau afin de remplacer Clotilde Prigent (à droite) qui a souhaité laisser la place après huit années passées à la présidence. Évelyne Canat (3^e debout à gauche), ayant accepté de prendre la suite à la tête de l'association, devient présidente. Elle sera assistée par Marie-Pierre Le Saint, au secrétariat, et Marie-Louise Corre, à la trésorerie. Inscriptions, pour la rentrée de septembre, au 02.98.29.75.97.

À SAVOIR

SANTEC

AUJOURD'HUI

Agence postale : de 9 h à 11 h 45. Tél. 02.98.29.70.09.
Bibliothèque : de 15 h à 17 h.
Centre nautique : toute la journée. Tél. 02.98.29.40.78.
Mairie : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

AS Santec. Assemblée générale vendredi, à 19 h 30, au stade Laurent-Créach, suivie d'une réunion pour la mise en place du bureau et de l'organisation de la saison prochaine pour tous les dirigeants, joueurs, joueuses et amis du club désirant s'investir.

ROSCOFF

AUJOURD'HUI

Office de tourisme : de 9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h ; tél. 02.98.61.12.13.
Bibliothèque : de 10 h à 12 h ; de 14 h à 17 h ; tél. 02.98.19.31.27.

Centre de loisirs. Le programme du mois de juillet aura pour thème, le cirque. Le Kerjoie Circus offrira un éventail de variations animées dans

Découverte de la faune, de la flore et de l'histoire locale de l'île de Sieck. Demain, à 14 h 30, parking du passage pour l'île de Sieck, par Maryse Lacut. Durée : deux heures environ. Chaussures de marche conseillées. Gratuit.
Contact : tél. 06.10.73.05.81.

Feu de la Saint-Jean. Samedi, à 19 h 30, place Saint-Jean d'Aulps, organisé par l'association des commerçants Initiative Santec et le comité des fêtes. Gratuit.
Contact : comité des fêtes, tél. 06.75.17.60.30.

les ateliers, les jeux, le chant, la musique, les clowneries, le maquillage, l'acrobatie et le dessin. Deux temps forts : les sorties à la journée, le 20 juillet, avec la visite de l'exposition Chagall, à Landerneau ; et le 27 juillet, la sortie « Hisse et Ho » à Plélo (22). Les inscriptions aux activités se feront une semaine à l'avance. Tél. 02.98.19.31.32.

Roscoff

Perharidy. 1.588 € aux ateliers du collège

Une délégation de l'association Ti-Lanvenec, de Locmaria-Plouzané, a rendu visite, lundi, au collège de Perharidy, pour remettre un chèque de 1.588 € destinés à soutenir les activités artistiques.

À la suite de contacts noués entre enseignants et responsables de Ti-Lanvenec, l'association, qui met en œuvre, chaque année, une exposition de peintres amateurs, a choisi d'attribuer pour 2016, le fruit de la tombola, organisée à cette occasion, aux ateliers animés par des artistes intervenants. Chaque exposant offre, en effet, une œuvre pour doter cette tombola et la vente des carnets de billets connaît un grand succès.

Vingt-sept peintres réunis

La 9^e édition du salon « Peinture en Fête » des 14 et 15 mai, à Locmaria-Plouzané, a réuni 27 peintres, et la tombola a été fructueuse. Compte tenu des relations amicales nées spontanément, plusieurs enseignants du collège se sont investis dans la diffusion des carnets et au déroulement de l'exposition. La délégation, conduite par Christelle Le Frapper, comptait plusieurs



Lors de la remise du chèque qui va contribuer au financement des ateliers artistiques de leur collège, les élèves et leurs professeurs ont exprimé, avec beaucoup de naturel, leur reconnaissance à la délégation de Ti-Lanvenec, l'association qui a choisi de renouveler, l'an prochain, son appui.

membres de Ti-Lanvenec et plusieurs peintres amateurs. Les visiteurs ont rencontré les élèves, les enseignants et quelques artistes qui animent les ateliers.

« Peinture en Fête » les 1^{er} et 2 avril 2017

Christelle Le Frapper avait réservé deux grandes surprises à ses hôtes

en formant le vœu que des réalisations artistiques d'élèves soient exposées et proposées à la vente lors du prochain salon « Peinture en Fête » les 1^{er} et 2 avril 2017. Elle a aussi fait part de la décision de l'association de reconduire le partenariat en réservant, à nouveau, l'an prochain, les bénéfices de la tombola au collège de Perharidy.

Yacht-club. Pas de Brexit pour les régatiers

La Royal Navy Sailors Association, de Plymouth, qui organise chaque année un challenge sur six régates en solo, a choisi, pour la troisième année consécutive, de couvrir la distance Plymouth-Roscoff, pour l'une de ses compétitions.

Quatorze concurrents

Quatorze concurrents ont pris le départ samedi midi, du littoral britannique, pour cette traversée qui exige une vigilance particulière (route des cargos). L'un d'entre eux a dû abandonner en raison d'une avarie de barre. Le premier bateau a pu rejoindre le port de Blosson à 2 h 30, dimanche.

Tony Head, vainqueur

La proclamation officielle des résultats a eu lieu dimanche, en fin d'après-midi, à la Maison des Plaisanciers, où une réception d'accueil a été organisée par les



Les régatiers britanniques, encore plus nombreux que les années précédentes à participer à la course en solo Plymouth-Roscoff, ont apprécié l'accueil organisé par Fred Rohou, Jean-Jacques Roignant, Jacques et Nicole Le Guern, du Yacht-club Roscoff.

membres du Yacht-club Roscoff. Le voilier Triple Venture, à Tony Head, a été déclaré vainqueur devant Sunion, à Paul German, Liberte of Solent, à Francis Douglas, organisateur du challenge, et ex aequo avec Nick Crews, sur Pop-

py, dans un groupe très relevé puisque, Mervyn Wheatley, l'un des participants a effectué quatre fois la prestigieuse transat solo Ostar (Plymouth-Newport) et l'a gagnée en temps compensé en 2005.

Salon nautique. Ce week-end, à Blosson

Jean-Pierre Alanore a présenté jeudi soir, au Casino Tranchant, le 8^e Salon nautique de Roscoff qui se tiendra samedi et dimanche, pour la première fois, au port de plaisance de Blosson.

En présence de Joseph Séité, maire, et de Sylvaine Vulpiani, conseillère régionale, le président de Rosko Plaisance a remercié les partenaires de l'organisation et salué l'équipe qui s'est attelée avec compétence et détermination, depuis plusieurs mois, à la préparation de l'événement. Il a précisé les objectifs de cette manifestation dont l'ampleur et la pérennité confortent le développement des loisirs nautiques sur le littoral du Finistère-Nord et, particulièrement, la vocation marine de Roscoff et de ses deux ports de plaisance.

Quatre-vingts exposants attendus

Plus de 80 exposants sont attendus, représentant les secteurs de la voile, du motonautisme, pneumatiques et semi-rigides, glisse, accastillage, électronique, associations et clubs nautiques.



Jean-Pierre Alanore, président de Rosko Plaisance, entouré de Joseph Séité, Sylvaine Vulpiani, conseillère régionale, Gilles Le Borgne, directeur de secteur du Crédit Agricole, Christelle Paris, directrice de l'agence Crédit Agricole, de Saint-Pol-de-Léon, et David Royer, directeur général du Casino Tranchant de Roscoff, a remercié tous ceux qui ont contribué à l'organisation du Salon nautique 2016.

Le salon est également ouvert à tous ceux qui, vendeurs ou acheteurs, sont intéressés par le marché de l'occasion.

Joseph Séité a souligné le dynamisme de l'équipe organisatrice de ce salon qui sera, sans aucun doute, apprécié des plaisanciers comme du grand public. Nombreuses animations et restauration

sur place.

▼ Pratique

Salon nautique de Roscoff, neuf et occasion, les 24 et 25 juin, port de plaisance de Roscoff Blosson. Entrée gratuite, de 10 h à 19 h. Rosko Plaisance, tél. 09.69.80.29.37 (répondeur) ou par courriel : rosko.plaisance@orange.fr

Le Télégramme à votre disposition

► HÔTEL LES CHARDONS BLEUS - Bistrot de la Mer
4, rue Amiral-Revellière - ROSCOFF - Tél. 02.98.69.72.03

MX89850